

PROGRAMME SECONDE 2002/2011, FINALITES

(contribution de [l'équipe lettres du lycée Bellepierre](#), St Denis, [Académie de la Réunion](#))

2001	2011
<p><u>Finalités générales :</u></p> <p>Acquisition de savoirs, constitution d'une culture, formation personnelle ; formation du citoyen</p> <p><u>Finalités propres :</u></p> <p>Maîtrise de la langue ; connaissance de la littérature ; appropriation d'une culture</p>	<p><u>Finalités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Construction progressive d'une conscience historique de la littérature -Constitution/enrichissement d'une culture ouverte sur d'autres champs du savoir et de la société -Développement d'une conscience esthétique afin d'apprécier les œuvres, d'analyser les émotions qu'elles procurent et en rendre compte -Etude continuée de la langue comme instrument privilégié de la pensée, moyens d'exprimer ses sentiments et idées, lieu de sa créativité et de son imagination -Développement de l'autonomie, de l'esprit critique
<p><u>Perspectives d'étude :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Histoire littéraire et culturelle -Genres et registres -Signification et singularité des textes -L'argumentation et les effets sur le destinataire 	<p><u>Compétences visées</u></p> <p>Etre capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Situer les œuvres étudiées dans l'époque et le contexte <p>-----</p> <ul style="list-style-type: none"> -Lire/analyser/comprendre des œuvres de genres variés -Lire, comprendre, analyser des images en relation avec les textes étudiés -Rechercher, recueillir et traiter l'information, en apprécier la pertinence -Réinvestir pour produire de l'information, communiquer et argumenter <p>-----</p> <ul style="list-style-type: none"> -S'exprimer à l'écrit comme à l'oral, de manière claire, rigoureuse et convaincante pour argumenter et transmettre ses émotions -Rendre compte de ses lectures à l'écrit et à l'oral <p>-----</p> <ul style="list-style-type: none"> -Faire des hypothèses de lecture, d'interpréter -Formuler une appréciation personnelle, la

	<p>justifier</p> <p>-Utiliser ses connaissances (figures de style ; effets rhétoriques et poétiques) pour dégager des significations et construire un commentaire.</p> <p>.</p>
<p><u>Objets d'étude :</u></p> <p>-Mouvement littéraire et culturel</p> <p>-Le récit : le roman et la nouvelle</p> <p>-Théâtre : genres et registres (comique et tragique)</p> <p>-Le travail de l'écriture</p> <p>-Démontrer, convaincre et persuader</p> <p>-<u>Ecrire, publier, lire : TL</u></p> <p>-L'éloge et le blâme</p>	<p><u>Objets d'étude : 4</u></p> <p>-Le roman et la nouvelle au XIXème siècle : réalisme et naturalisme</p> <p>-La tragédie et la comédie au XVIIème siècle : le classicisme</p> <p>-La poésie au XIXème siècle : du romantisme eu symbolisme</p> <p>-Genres et formes de l'argumentation : XVIIème et XVIIIème siècles</p>
<p><u>Etude de la langue</u></p> <p>Prendre appui sur l'analyse des textes et l'expression écrite et orale.</p> <p>Un facteur commun de l'ensemble des activités proposées. Associer la pratique de la langue à la réflexion sur celle-ci.</p> <p>Améliorer la maîtrise de la phrase du texte et du discours.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● La phrase : combler les lacunes éventuelles morphosyntaxiques ● Le texte : organisation et cohérence de l'énoncé ● Le discours : réflexion sur l'énonciation, la modalisation, la dimension pragmatique. ● Lexique : en relation avec les textes lus La création et la structuration lexicale, voc. abstrait (nominalisation et définition) ● Variations historiques, sociales et culturelles de l'usage langagier. <p>Travail sur la diversité des moyens de</p>	<p><u>Etude de la langue</u></p> <p>A mettre au service de l'analyse des textes et de l'expression écrite et orale.</p> <p>Tps de réflexion sur la langue dans toutes les activités de lecture et expression + si nécessaire, leçons ponctuelles.</p> <p>Privilégier la grammaire de texte et la grammaire d'énonciation.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Le mot/ la phrase : combler les lacunes éventuelles morphologiques et syntaxiques. ● Le texte : organisation et cohérence de l'énoncé ● Le discours : réflexion sur l'énonciation, la modalisation, la dimension pragmatique. ● Lexique : formation de mot et variation sémantique, lexique favorisant la pensée abstraite. ● Veiller à ce que les élèves possèdent une bonne maîtrise de l'orthographe. <p>Evaluation régulière des compétences</p>

reformulation dans les productions écrites et orales.	langagières pour l'AP
<p style="text-align: center;">MISE EN ŒUVRE ET PRATIQUES</p> <p>Le français au lycée doit donner une culture active. Le but : développer la curiosité des lycéens, condition première du goût de lire et de s'exprimer et du plaisir pris aux lettres et aux langages. A cette fin, la lecture est privilégiée : des lectures abondantes et variées sont indispensables (au moins six œuvres littéraires par an et de nombreux extraits.)</p> <p style="text-align: center;"><u>La lecture</u></p> <p>On développe deux formes de lecture : la lecture analytique et la lecture cursive.</p> <p>↳ <u>La lecture analytique</u> a pour but la construction détaillée de la signification d'un texte et constitue donc un travail d'interprétation. Elle peut s'appliquer à des textes de longueurs variées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - appliquée à des textes brefs, elle cherche à faire lire les élèves avec méthode ; - appliquée à des textes longs, elle permet l'étude de l'œuvre intégrale. <p>↳ <u>La lecture cursive</u> est la forme libre, directe et courante de la lecture. Elle se développe dans la classe et en dehors de la classe afin de faire lire des élèves qui n'en ont pas toujours l'habitude ou le goût. Elle est avant tout une lecture personnelle qui vise à développer l'autonomie des élèves. Elle n'amène pas à analyser le détail du texte mais à saisir le sens dans son ensemble.</p> <p>↳ En classe, le professeur propose des titres et des textes, indique des orientations pour aider les élèves à avoir une lecture active, généralement en fonction d'un projet, et établit des bilans.</p> <p>↳ Les lectures d'œuvres dans l'année se répartissent entre lectures cursives et lectures analytiques (étude d'œuvres intégrales), si possible de façon équilibrée.</p>	<p style="text-align: center;">MISE EN ŒUVRE ET PRATIQUES</p> <p>↳ L'étude des textes et des œuvres donne aux élèves des connaissances d'histoire littéraire</p> <p>↳ mise en place des repères nécessaires à la construction d'une culture commune.</p> <p>↳ apport de connaissances concernant les grands genres littéraires et leurs principales caractéristiques de forme, de sens et d'effets qui favorisent le développement d'une conscience esthétique.</p> <p>↳ construire chez l'élève des compétences d'écriture et d'expression aussi bien que de lecture, d'interprétation et d'appréciation.</p> <p style="text-align: center;"><u>La lecture</u></p> <p>La lecture analytique et la lecture cursive sont deux modalités différentes de lecture scolaire.</p> <p>↳ <u>La lecture analytique</u> vise la construction progressive et précise de la signification d'un texte, quelle qu'en soit l'ampleur ; elle consiste donc en un travail d'interprétation que le professeur conduit avec ses élèves, à partir de leurs réactions et de leurs propositions.</p> <p>↳ <u>La lecture cursive</u>, forme courante de la lecture, peut être pratiquée hors de la classe ou en classe. Elle est prescrite par le professeur et fait l'objet d'une exploitation dans le cadre de la séquence d'enseignement.</p> <p>↳ Les élèves sont en outre incités à mener, hors de la classe, de nombreuses lectures personnelles dont le cours de français vise à leur donner l'habitude et le goût. Il est par ailleurs vivement recommandé de faire lire aux élèves,</p>

↘ Les lectures documentaires, qui peuvent être, selon les situations et les besoins, analytiques ou cursives, devront aussi devenir en fin de première un moyen courant d'information : dictionnaires, encyclopédies, presse, bases de données (en particulier les ressources des technologies de l'information en liaison avec le CDI).

↘ La lecture s'applique aussi à l'étude de l'image. On utilisera des images fixes et mobiles, pour s'attacher à dégager les spécificités du discours de l'image et mettre en relation le langage verbal et le langage visuel.

L'écriture

Le but : amener les élèves à écrire souvent et régulièrement des textes de nature et de longueurs variées. Trois types d'écrits :

- des écrits d'argumentation, en relation avec les textes et les œuvres étudiés ;

dans le cadre des groupements de textes ou dans celui des projets culturels de la classe, des textes appartenant à la **littérature contemporaine**.

↘ L'étude de **trois œuvres au moins et de trois groupements au moins** sur une année est obligatoire.

Les extraits qui constituent les groupements de textes ne **font pas obligatoirement l'objet d'une lecture analytique** ; certains d'entre eux peuvent être abordés sous la forme de lectures cursives, selon le projet du professeur.

↘ Les textes et documents qui ouvrent sur **l'histoire des arts** ou sur **les langues et cultures de l'Antiquité** pourront trouver leur place au sein des groupements : ils ne constituent pas nécessairement un ensemble séparé.

Activités de lectures

- Pratiquer les diverses formes de la lecture scolaire : lecture cursive, lecture analytique.
- Lire et analyser des images, fixes et mobiles.
- **Comparer des textes, des documents et des supports.**
- **Faire des recherches documentaires** et en exploiter les résultats.

*L'appropriation par les élèves de ces connaissances et de ces capacités suppose que soient mises en place **des activités variées** permettant une **approche vivante** des apprentissages (favoriser l'engagement des élèves dans leur travail, utilisation pertinente des **technologies numériques**).*

*En outre, **des exercices plus codifiés**, auxquels on a soin d'entraîner les élèves, permettent de vérifier leur progression dans les apprentissages et de **proposer régulièrement des évaluations sommatives**, au minimum **deux chaque trimestre**.*

L'écriture

La pratique de l'ensemble des activités, écrites et orales, favorise l'acquisition des compétences nécessaires à la réussite des exercices codifiés, auxquels on initie progressivement les élèves dès la seconde, en vue des épreuves anticipées de

- des écrits d'invention, en liaison avec les différents genres et registres étudiés ;
- des écrits fonctionnels, visant à fixer et restituer des connaissances.

➤ La liaison entre lecture et écriture doit être constante.

➤ Dans les écrits d'invention, en seconde, on procède en particulier à **des imitations, des transformations et des transpositions des textes lus**. Ces écrits contribuent ainsi à une meilleure compréhension des lectures et permettent aux élèves de construire leur réflexion sur les genres et registres.

➤ Toutes ces pratiques se font selon des consignes explicites. On recourt dans la mesure du possible au traitement de texte et aux autres ressources des technologies de l'information.

L'oral

En classe de seconde, le but est de permettre aux élèves de pratiquer des activités orales diversifiées et de commencer à analyser les spécificités de l'oral (variations des formes de parole et des niveaux de langage en fonction des situations, des buts et des interlocuteurs).

À cette fin, on associe (en classe entière et en modules) :

- l'écoute, où l'on insiste sur la diversité des genres de l'oral et sur les relations entre les interlocuteurs
- l'expression orale : elle inclut des lectures à haute voix, des récitations, des jeux dramatiques, aussi bien que des prises de parole et des exposés (de durée limitée).

Ces travaux sont organisés le plus fréquemment possible à l'intérieur de groupes, notamment dans le cadre des modules. **L'oral constitue souvent aussi une propédeutique aux travaux d'expression écrite.**

français.

Activités écrites

- **Pratiquer diverses formes d'écriture** (fonctionnelle, argumentative, fictionnelle, poétique, etc.).

- **Écriture de synthèse et de restitution**

- Écriture d'argumentation : initiation au commentaire littéraire, initiation à la dissertation.

- **Écriture d'invention.**

Activités orales

- S'exercer à la prise de parole, **à l'écoute**, à l'expression de son opinion, et au débat argumenté.

- **Mémoriser** des extraits.

- **Mettre en voix et en espace des textes.**

- **Exposé oral.**

- **Entretien oral.**

[ajout ia-ivr : AP ; savoir mémoriser]